

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2019

Développement du véhicule électrique et système électrique : une faisabilité sereine et une contribution économique et écologique vertueuse à l'horizon 2035

Mercredi 15 mai 2019, RTE publie en lien avec l'Avere-France les résultats de l'étude "Les enjeux du développement de l'électromobilité pour le système électrique".

Les principaux résultats de l'analyse démontrent que :

- le système électrique peut absorber ce développement, même avec un pilotage limité de la recharge.
- le développement du véhicule électrique présente des atouts écologiques et économiques majeurs, quelques soient les hypothèses envisagées.

Cette étude est destinée à éclairer le débat public sur les interactions entre les feuilles de route «énergie» et «mobilité» de la France. Etablie en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur (parties prenantes du système électrique, du secteur de la mobilité et des ONG), elle évalue les comportements, la contribution au mix énergétique ainsi que l'impact économique et écologique de la mobilité électrique.

L'étude met en évidence cinq scénarios de développement du véhicule électrique en France : Crescendo, Opéra, Forte, Alto et Piano.*

Du point de vue de la sécurité d'approvisionnement, RTE estime que la consommation d'énergie liée au développement du véhicule électrique ne devrait pas excéder 48 TWh, soit 10% de la consommation française. Ce niveau de consommation n'impacte pas la sécurité d'approvisionnement en électricité de la France. Les périodes de forts déplacements, comme les vacances scolaires ou les départs en week-end, ne constituent pas un motif d'inquiétudes.

Les pointes de consommation en électricité du soir peuvent, quant à elles, être atténuées grâce à la mise en place solutions simples de pilotage.

Du point de vue économique, les analyses menées démontrent que :

- le coût du plein d'un véhicule électrique devrait être trois fois inférieur à celui d'un véhicule thermique. En cas d'utilisation de solutions de pilotage, ce plein pourrait être 5 fois inférieur.
- Le pilotage de la recharge permettrait de diviser par deux le coût du développement de la mobilité électrique pour le système électrique.

Du point de vue écologique, l'étude met en évidence que :

- Les émissions de CO₂ d'un véhicule électrique français seraient, au minimum, divisées par 4 par rapport à celles d'un véhicule thermique, cycle de vie complet de la batterie compris.
- Le lieu de fabrication des batteries, la croissance modérée de leur capacité de stockage, l'accroissement de leur taux de recyclage, le pilotage de la recharge ainsi qu'un usage plus important des transports en commun et des mobilités douces contribueraient également à réduire significativement l'impact environnemental du secteur des transports. Combinés, ces leviers peuvent permettre d'éviter l'émission de deux fois plus de CO₂.
- Le développement du véhicule électrique et le pilotage de sa recharge permettrait une meilleure intégration des énergies renouvelables sur le réseau, à court terme, et un moindre recours aux moyens de production fossiles de pointe, à long terme.

L'étude complète sera présentée le mardi 21 mai de 12h à 14h durant EVS32, symposium international du véhicule électrique (Lyon) en présence de :

- RTE – Thomas Veyrenc, Head of Strategy and Planning
- Avere-France – Cécile Goubet – General Secretary
- Groupe Renault - Yasmine Assef - Program Director, New Business Energy & Charging Infrastructure
- Renault Nissan Energy Services - Francisco Carrenza - Managing Director Renault-Nissan Energy Services
- European Climate Foundation - Abrial Gilbert-d'Halluin - Senior Associate Transport at
- CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - Daniel QUENARD – Responsable développement - Direction Energie & Environnement

* Retrouvez l'intégralité des scénarios dans l'étude «Les enjeux du développement de l'électromobilité pour le système électrique" :

<https://www.rte-france.com/fr/actualite/developpement-du-vehicule-electrique-et-systeme-electrique-une-faisabilite-serene-et-une>

A propos de RTE

Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentielles pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur & Estelle Hardy
valerie@agencevlc.com / Tél. 06 68 80 37 35
estelle@agencevlc.com / Tél. 07 77 31 91 23

Contact RTE

Lola Beauvillain de Montreuil
Tél. 01 41 02 16 76 / 07 62 80 34 66
lola.beauvillain-de-montreuil@rte-france.com

Avere-France

Cécile Goubet – Secrétaire générale
Tél. 01 53 25 00 60
cecile.goubet@avere-france.org